



Préparez votre consultation



Ce guide vous est proposé pour vous aider à bien communiquer avec votre médecin.

Brochure d'informations aux patients
DDEV-AAT-BRPAT-01 - Novembre 2016 - V1.1

Conseils utiles pendant la consultation

N'hésitez pas à poser des questions et à demander des explications sur :

- les examens à réaliser
- l'opération et les traitements prévus
- les conséquences possibles (douleur, complication, transfusion, rééducation, etc.)
- les résultats attendus.

Vous pouvez faire répéter le médecin et lui demander de faire un dessin ou de vous écrire les informations pour vous aider à mieux les comprendre et à ne pas les oublier.

N'hésitez pas à faire part de vos besoins, préférences et habitudes, y compris en matière de traitements alternatifs non-médicamenteux.

Demandez s'il existe d'autres possibilités de traitement.

Ne partez pas sans avoir compris :

- **ce que vous avez**
- **ce que vous devez faire**
- **et pourquoi c'est important de le faire**

Le médecin a les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour vous soigner.

Il vous écoute, vous examine, vous informe et répond à vos questions.

Mais c'est vous qui connaissez votre histoire et votre maladie, vos besoins, vos forces et vos fragilités.



Quelques réponses à vos questions

Quelle confiance puis-je avoir dans les informations que je lis sur internet, dans les magazines, etc. ?

Vous pouvez trouver beaucoup d'informations sur les sites Internet spécialisés, les forums de discussion, à la télévision, dans les magazines ou en discutant avec votre entourage.

⇒ Pour vous assurer qu'elles sont fiables et adaptées, demandez au médecin ce qu'il en pense, il est le plus à même de vous orienter et de vous éclairer.

Je dois aller chez le médecin, puis-je me faire accompagner ?

Oui, c'est plus facile de comprendre et de se souvenir quand on est deux à écouter. La personne qui vous accompagne peut vous aider à poser des questions, à mieux comprendre ce que dit le médecin et à vous réexpliquer si besoin.

⇒ Toutefois, vous restez libre de voir seul (e) votre médecin.

Je connais quelqu'un qui a la même maladie que la mienne, pourtant, son traitement est différent. Est-ce normal ?

Oui, chaque situation et, surtout chaque patient, est unique. Pour une même maladie, plusieurs traitements peuvent être disponibles.

Puis-je prendre les médicaments d'une autre personne ?

Non, ne prenez jamais les médicaments d'une autre personne, même si elle a la même maladie que la vôtre et ne donnez jamais vos médicaments à d'autres.

⇒ Si vous êtes inquiet, parlez-en avec votre médecin.

A ne pas oublier pour votre prochain rendez-vous

Documents à apporter

- ☐ prescriptions
- ☐ résultats des derniers examens (prises de sang, radiologie, etc.)
- ☐ lettres ou comptes rendus de consultations ou d'hospitalisation

Informations à signaler

- ☐ maladies, opérations et anesthésies
- ☐ maladies dans la famille
- ☐ allergies (alimentaires, pollens, médicaments, etc...)
- ☐ médicaments mal supportés
- ☐ grossesse ou désir de grossesse
- ☐ coordonnées si elles ont changé (adresse, téléphone, etc.)
- ☐ habitudes de vie (alimentation, sport, tabac, alcool, etc.)
- ☐ période difficile en cours (divorce, perte d'emploi, perte d'un proche, déménagement, etc.)
- ☐ vécu de la maladie
- ☐ doutes ou difficultés pour suivre le traitement
- ☐ traitements pris à votre initiative (remèdes naturels, compléments alimentaires, médicaments sans ordonnance, etc.) sans oublier ceux pris occasionnellement
- ☐ sujet particulier à aborder (voyage, vaccination, etc.)

N'hésitez pas à prendre des notes pendant la consultation.

Clinique Notre-Dame de Grâce ASBL
Chaussée de Nivelles 212—6041 Gosselies—www.cndg.be

Contenu extrait et adapté de la brochure « oser parler avec son médecin » publiée par la HAS—Haute Autorité de Santé française—
Rédacteur : M. Haddad Directrice du développement, CNDG
Superviseur : Dr D. Deltour—Médecin chef CNDG